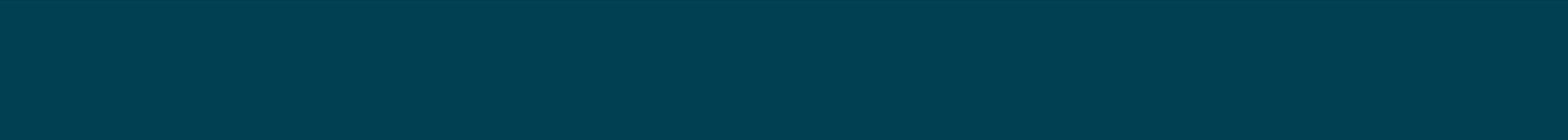


# Une voie à suivre : prochaines étapes

MARS 2021



**ACCOMPAGNER LA POPULATION**  
sur la voie à suivre



# Table des matières

Objet.....	1
Objectifs.....	3
Contexte.....	4
Approche en deux étapes.....	6
Étape 1 : Renforcer nos moyens.....	7
Étape 2 : Lever graduellement les restrictions.....	8
Critères et surveillance.....	9
Conclusion.....	11
Tableau 1 : Niveaux de risque et seuils pour l'évaluation de la réponse à la COVID-19 au Yukon.....	12
Annexe 1 : Stratégie de santé publique pour atténuer les risques associés à la COVID-19.....	14
1. Programme de vaccination.....	15
2. Accroissement des mesures d'isolement.....	15
3. Soutien pour aider la population à respecter les mesures de santé publique.....	16
4. Élargissement du dépistage.....	17
5. Collaboration avec des secteurs ciblés pour soutenir l'activité économique en toute sécurité.....	18
6. Six mesures de protection et port du masque.....	19
Annexe 2 : Mesures de santé publique.....	20

\*Le présent document a été rédigé sans distinction de genre.



# Objet

Le cadre ***Une voie à suivre : prochaines étapes*** décrit comment nous entendons réduire les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur la population et les localités.

Le Yukon est dans une situation enviable. Par rapport à ce qu'on voit dans la plupart des autres provinces et territoires et ailleurs dans le monde, nous avons mis en place relativement peu de mesures de santé publique. Si nous nous engageons à respecter ces mesures avec diligence, nous resterons en sécurité et pourrons graduellement revenir à une vie normale.

La voie à suivre est une stratégie en deux étapes qui permettra de lever graduellement les mesures de santé publique. Les risques et la stratégie seront influencés par les nouvelles données, qui sont en évolution constante.

À l'étape 1, qui fait partie de la phase actuelle, nous misons sur différents outils pour diminuer le risque d'importation et de transmission du virus (vaccin, isolement, mesures de soutien, dépistage, collaboration avec l'industrie, respect des six mesures de protection et port du masque).

L'étape 2 commencera lorsque nous entrerons dans la prochaine phase. Elle dépendra de la réussite de l'étape 1 et consistera à assouplir les mesures de santé publique (bulles sociales, taille des rassemblements, événements) qui ont un effet négatif sur la santé mentale, physique et émotionnelle de la population.

Plus nous collaborons en tant qu'organisation et en tant que collectivité dans le but d'améliorer le bien-être général, plus vite nous pourrons lever graduellement certaines mesures de santé publique tout en limitant les risques d'importation et de propagation de la COVID-19. Il est primordial d'obtenir la confiance de la population pour réussir à franchir les prochaines étapes qui nous mèneront vers un Yukon fort et résilient.



# Objectifs

Le présent plan a pour objectifs d'améliorer le bien-être de la population et de réduire les taux de maladie grave et de décès liés aux infections à la COVID-19. Ce faisant, il faut aussi diminuer les risques associés au virus (y compris les nouveaux variants) et ceux associés à nos mesures de santé publique, et trouver un équilibre entre les deux.

## **1. Améliorer le bien-être de la population du Yukon**

Le plan envisage l'avenir avec espoir et vise à assurer le bien-être de la population du Yukon en levant les restrictions, dans la mesure où le niveau de risque est acceptable. Cet optimisme contribuera à rehausser le bien-être collectif, notamment notre santé physique et mentale et notre vitalité économique.

## **2. Réduire les taux de morbidité et de mortalité liés aux infections à la COVID-19**

Le taux de morbidité désigne le taux de maladies causées par les infections à la COVID-19 ainsi que les effets à long terme de l'infection. Le taux de mortalité désigne le nombre de décès attribuables aux infections à la COVID-19 dans une population. Puisque les nouveaux variants sont présents au Canada et qu'ils pourraient se propager rapidement, et que le nombre de cas est élevé dans les provinces et les territoires à proximité, nous ne devons pas baisser la garde.

# Contexte

Depuis le début de la pandémie, le Yukon a préconisé l'endiguement. Pour ce faire, nous avons réduit au maximum le risque d'importation de la COVID-19, nous avons mis en œuvre des mesures de santé publique pour diminuer les risques dans la collectivité et nous assurons le dépistage et le traçage des contacts pour diminuer la propagation.

De mars à juin 2020, nous avons réduit le risque d'importation en fermant nos frontières à la plupart des voyageurs, à l'exception des Yukonnais et des Yukonaises qui revenaient dans le territoire, des travailleurs des services vitaux et essentiels et des voyageurs de passage. Une période d'isolement de 14 jours était aussi obligatoire pour la plupart des personnes qui entraient dans le territoire. Depuis juin, nous comptons exclusivement sur l'isolement de 14 jours.

Dans l'ensemble, cette approche en trois volets (isolement, mesures de santé publique, et dépistage et traçage des contacts) s'est avérée efficace. Les incidents connus d'importation ont été à l'origine de la majorité des 72 cas recensés jusqu'ici. Depuis juin, à l'exception de l'exigence d'isolement de 14 jours, le territoire est presque entièrement ouvert. Nous n'avons pas eu à imposer de couvre-feu ni à donner l'ordre de rester à la maison aux citoyens.

À l'heure actuelle, les principales mesures de santé publique sont l'isolement de 14 jours pour les personnes qui arrivent dans le territoire, le port du masque obligatoire dans les lieux publics intérieurs, des limites quant à la taille des rassemblements et

la distanciation physique. Selon les données préliminaires du sondage mené pour l'Indice canadien du mieux-être entre le 3 août et le 6 septembre, 68,6 % des répondants du Yukon croient que les mesures de santé publique sont appropriées.

Malgré ce fort taux d'approbation, nous sommes conscients que la population en a assez; nos familles et nos amis nous manquent, nous sommes inquiets des conséquences financières à long terme et l'impossibilité de voyager librement limite nos activités. Nous sommes prêts à mettre la COVID-19 derrière nous.

En mai 2020, le gouvernement du Yukon a publié *Une voie à suivre : le plan du Yukon pour lever les restrictions liées à la COVID-19*. À ce moment-là, nous imaginions qu'avec l'arrivée d'un vaccin, la levée des restrictions serait simple.

Toutefois, nous nous trouvons dans une situation très différente de ce que nous imaginions il y a seulement dix mois. La deuxième vague anticipée par les responsables de la santé publique s'est concrétisée; les provinces ont été nombreuses à intervenir en prenant des mesures extrêmes.

Au sommet de cette deuxième vague, à la fin décembre 2020, le Canada enregistrerait environ quatre fois plus de nouveaux cas par jour que pendant la première vague, en avril. Même si le nombre de cas se stabilise, le niveau de risque reste plus élevé qu'au moment de la première vague.

Ce risque est le résultat des voyages au Canada et à l'étranger, dont les voyages pour raisons médicales, les déplacements des travailleurs des services vitaux et essentiels et les voyages non essentiels. L'outil le plus efficace pour contrer l'importation est l'isolement. Nos outils les plus puissants contre la propagation de la COVID-19 sont le dépistage de toutes les personnes qui présentent des symptômes, le dépistage dans les milieux à risque élevé et le traçage des contacts.

Des vaccins efficaces ont été développés plus rapidement que prévu. Puisque le Yukon a obtenu la priorité pour la livraison des vaccins, la population peut être vaccinée plusieurs mois avant celle de la plupart des autres provinces et territoires canadiens. Nous avons de la chance d'avoir reçu ces vaccins aussi rapidement, mais la disponibilité n'est qu'une partie de l'équation. Nous devons atteindre un taux de vaccination élevé pour que le vaccin protège efficacement la population.

Même si le vaccin pourrait bien être l'outil le plus efficace pour combattre la COVID-19, beaucoup de questions restent en suspens. Dans quelle mesure l'hésitation face à la vaccination nuira-t-elle à l'efficacité de notre campagne? Quand y aura-t-il un vaccin approuvé pour les enfants? Faudra-t-il recevoir des injections de rappel? Le vaccin empêche-t-il la transmission de la COVID-19? Le vaccin sera-t-il efficace contre tous les variants? Quelle sera l'incidence de ces nouveaux variants plus transmissibles sur le nombre de cas?

Malgré ces questions, nous poursuivons nos efforts de vaccination de la population afin de garantir une meilleure protection pour tous.

Ces facteurs compliquent le passage à la prochaine phase de la reprise. Comme c'est le cas depuis le début de la pandémie, il y a un an, l'évolution de la situation nous force à nous adapter et à faire preuve de souplesse afin de trouver la voie à suivre.

Une fois cette voie empruntée, il faut que le risque de transmission de la COVID-19 continue de diminuer et que les conséquences des mesures de santé publique s'atténuent. Il faut aussi que cette voie soit la plus claire possible pour la population du Yukon.

Les experts en santé publique croient que certains des risques associés à la COVID-19 pourraient perdurer pendant un certain temps encore, d'ici à ce que les objectifs de vaccination soient atteints à l'international et à ce que nous déterminions le rôle à long terme des vaccins dans la gestion de la pandémie.

C'est pourquoi le plan vise à trouver un équilibre entre deux éléments difficilement compatibles : diminuer la transmission de la COVID-19 tout en réduisant les conséquences des restrictions.

Cette situation se poursuivra tant que nous n'aurons pas obtenu les réponses à ces questions, tant que le Yukon et les autres provinces et territoires n'auront pas atteint un taux de vaccination qui permettra de réduire efficacement la propagation du virus et tant que nous ne comprendrons pas bien l'incidence des nouveaux variants du virus.

# Approche en deux étapes

**Le cadre *Une voie à suivre* : prochaines étapes se décline en deux volets.**

## **Étape 1 : Renforcer nos moyens**

Renforcer certaines mesures de santé publique, accroître le respect des mesures existantes et vacciner le plus de personnes possible pour réduire les risques d'importation et de transmission.

## **Étape 2 : Lever graduellement les restrictions**

Tirer parti de la protection obtenue à l'étape 1 pour assouplir certaines des restrictions qui touchent les activités quotidiennes de la population du Yukon en mettant l'accent sur les éléments qui sont les plus nuisibles pour nos collectivités et sur le passage à la prochaine phase de gestion de la pandémie.

À l'étape 1, qui se situe dans la phase actuelle, les mesures pour assurer notre sécurité et diminuer le risque (comme la vaccination, l'isolement et le dépistage) doivent être mises en œuvre ou renforcées pour agir sur les facteurs qui augmentent le risque (comme les variants préoccupants ou les personnes qui ne se font pas tester même si elles sont symptomatiques). C'est ce qui nous permettra de passer à la prochaine phase et de commencer à lever les mesures de santé publique.

L'étape 2 correspond au passage à une nouvelle phase de la reprise et représente une progression modeste dans notre parcours. Nous ne connaissons pas la date précise du début de cette phase; il faut d'abord que le taux de vaccination soit élevé au Yukon, que le nombre de cas soit faible dans le territoire et que les mesures de santé publique soient respectées.

Il est particulièrement important que les personnes qui arrivent dans le territoire respectent la période d'isolement et que l'ensemble de la population respecte les six mesures de protection et le port du masque. L'isolement pourrait demeurer en vigueur tant que le nombre de cas sera élevé et qu'on observera de la transmission

communautaire dans les régions voisines et dans l'ensemble du Canada.

Une communication ouverte et efficace est essentielle pour que l'ensemble de la population comprenne et accepte notre nouvelle approche ainsi que les raisons qui justifient les mesures proposées et le maintien en place des restrictions. Les nouveaux variants du virus, leur taux de transmission plus élevé et leur potentiel de causer une forme plus grave de la maladie sont tous des éléments qu'il est important de prendre en considération dans l'évaluation des risques avant de passer à la prochaine phase.

Nous prévoyons rester dans la prochaine phase jusqu'à la fin de 2021, quoique cet échéancier puisse changer en fonction de ce que nous apprendrons sur les vaccins et les nouveaux variants du virus. L'état d'urgence décrété en vertu de la **Loi sur les mesures civiles d'urgence** demeurera en vigueur tant et aussi longtemps qu'il existera un risque important d'infection à la COVID-19 pour notre population, ou jusqu'à ce que nous mettions en place un autre outil pour appliquer les mesures de santé publique. Ces mesures sont essentielles pour continuer la gestion efficace de la pandémie.

## Étape 1 : Renforcer nos moyens

Pendant les éclosions qui se sont déclarées au Yukon en novembre, en décembre et en janvier, plusieurs facteurs ont contribué à la hausse du nombre de cas.

En voici des exemples :

- Des personnes ont travaillé ou circulé dans la collectivité alors qu'elles étaient malades.
- Des voyageurs de l'extérieur du territoire n'ont pas respecté les exigences d'isolement.
- Certaines entreprises n'ont pas observé les plans de mise en application des mesures sanitaires.

Pour réduire les risques d'importation et de transmission, il faut agir sur ces facteurs. Une description détaillée des outils de santé publique utilisés pour atteindre nos objectifs se trouve à l'**Annexe 1 : Stratégie de santé publique pour atténuer les risques associés à la COVID-19**.

Tout d'abord, nous centrons la majorité de nos efforts sur la vaccination du plus grand nombre d'adultes possible. En dépit des questions qui restent en suspens au sujet du vaccin (efficacité contre les variants et la transmission, disponibilité pour les enfants), nous savons qu'il prévient les formes graves de la maladie et les décès. Au fil du temps, le vaccin nous protégera suffisamment pour nous permettre de lever les mesures de santé publique.

Cependant, si nous ne parvenons pas à vacciner suffisamment de Yukonnais, l'assouplissement des mesures à court et à moyen terme est très improbable.

Par ailleurs, nous examinerons des moyens de réduire davantage le risque d'importation et de transmission en renforçant les exigences d'isolement pour les voyageurs qui arrivent au Yukon par voie aérienne ou terrestre. Nous offrirons du soutien supplémentaire et un suivi régulier aux personnes en isolement pour s'assurer qu'ils respectent les exigences et qu'ils veillent sur leur bien-être physique et psychologique.

De plus, grâce à une technologie de dépistage rapide, nous redoublerons d'efforts auprès des milieux et des personnes à risque élevé, comme les campements de chantier et les travailleurs essentiels qui traversent nos frontières, afin de déceler rapidement les cas de COVID-19 et d'atténuer la propagation dans nos collectivités.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec le milieu des affaires pour examiner des options afin d'appuyer l'activité économique dans le respect des mesures de santé publique. Cela comprend la collaboration avec des acteurs clés pour la mise en place sécuritaire de plans alternatifs d'isolement afin que l'activité économique se poursuive, mais que le risque de COVID-19 demeure faible.

Enfin, nous travaillerons avec les employeurs et le public pour veiller à ce que personne ayant des symptômes ne se rende pour travailler ou ne circule dans les collectivités, ce qui constitue l'un des plus grands facteurs de risque des derniers mois.

## Étape 2 : Lever graduellement les restrictions

En diminuant davantage les risques grâce à la vaccination et aux mesures de l'étape 1, nous finirons par atteindre une certaine flexibilité, surtout avec l'arrivée du printemps, ce qui nous permettra d'assouplir les mesures qui touchent la vie quotidienne des Yukonnais et de passer à la prochaine phase de la reprise.

Nous pourrions notamment assouplir les restrictions liées aux bulles sociales pour retrouver nos amis et notre famille; augmenter le nombre de personnes permises pendant les rassemblements s'il est sécuritaire de le faire, surtout pour les événements à l'extérieur, afin de nous permettre de célébrer le patrimoine yukonnais par des festivals et des marchés; et reprendre les journées complètes d'enseignement dans les écoles secondaires cet automne.

Nous pourrions aussi trouver des façons de rendre les événements (potlachs, funérailles, célébrations de la vie, mariages) plus sécuritaires pour recommencer à nous rassembler pour pleurer la perte d'un proche ou célébrer de nouveaux départs.

Avec la diminution du nombre de cas à l'échelle du pays, l'augmentation du taux de vaccination ici et ailleurs et les progrès dans la compréhension des répercussions du vaccin et des nouveaux variants, nous pourrions recommencer à voyager dans d'autres provinces et territoires.

Nous serons également en mesure d'accueillir des voyageurs, des touristes et des amis de l'extérieur du Yukon. Beaucoup d'entre nous pourront enfin visiter leur famille, un moment attendu depuis longtemps. Ultérieurement, nous pourrions voyager vers nos destinations préférées en Alaska ou à l'étranger.

Trouver un bon équilibre ne sera pas une tâche facile. Les compromis et sacrifices continueront d'être de mise. Il faudra continuer de respecter les six mesures de protection et le port du masque, même si nous en avons assez. Plus important encore, il faudra s'engager les uns les autres à se faire vacciner.



# Critères et surveillance

Le présent plan se veut la suite logique du plan original, **Une voie à suivre : le plan du Yukon pour lever les restrictions liées à la COVID-19**, et le compléter. Les critères de santé publique quant à la surveillance des progrès du Yukon durant la pandémie sont les mêmes dans les deux documents.

Nous déciderons d'aller de l'avant ou de faire marche arrière dans l'exécution du plan seulement après avoir évalué soigneusement les risques et les six critères indiqués ci-dessous.

## 1. Participation des collectivités

- a. Veiller à ce que nos partenaires communautaires, dont le public, soient bien renseignés et mobilisés pour réduire les risques liés à la COVID-19.

## 2. Mesures préventives

- a. Respecter les six mesures de protection et le port du masque.
- b. Vacciner le plus de personnes admissibles possible.
- c. Effectuer des tests de dépistage de la COVID-19 et de ses variants préoccupants.
- d. Effectuer le dépistage des groupes à risque élevé pour recenser les cas de COVID-19 bien avant la propagation.

## 3. Moyens en santé publique

- a. Garantir que les moyens de dépistage et de traçage des contacts demeurent suffisants.

## 4. Risque d'importation

- a. Surveiller l'épidémiologie des autres régions et le nombre de voyageurs qui arrivent au Yukon, y compris les passages en transit sur la route de l'Alaska.
- b. Utiliser des modèles locaux pour évaluer le risque d'importation.

## 5. Ressources du système de santé

- a. Garantir que le système de santé est solide et peut répondre aux besoins, qu'il s'agisse du traitement des patients atteints de la COVID-19 ou de toute autre activité courante.

## 6. Propagation et endiguement de la COVID-19

- a. Surveiller les cas, les contacts, les variants préoccupants et l'efficacité du vaccin.

Ces critères permettent au gouvernement du Yukon de mieux comprendre la situation globale de la réponse à la COVID-19. Toutes les mesures du risque présentées dans le tableau 1 s'inscrivent dans un contexte plus général. Ensemble, elles brossent un portrait de la situation dans le territoire à un moment donné.

Ces mesures fournissent des données probantes que le médecin hygiéniste en chef interprète et utilise pour prendre des décisions éclairées au sujet de la levée des mesures de santé publique, si la situation est sécuritaire et stable, ou de la nécessité d'imposer à nouveau certaines mesures.

L'annexe 1 présente des informations supplémentaires sur la stratégie de santé publique, dont des mesures précises, pour appuyer le plan en deux étapes. L'annexe 2 énonce les mesures de santé publique et dresse la liste des seuils à atteindre pour que les mesures puissent être levées en toute sécurité selon la situation.



# Conclusion

Nous avons réussi à maintenir un faible nombre de cas au Yukon grâce à nos mesures de santé publique, dont l'exigence pour tout voyageur de s'isoler pendant 14 jours à son arrivée. Notre programme de vaccination va bon train. La réussite de cette campagne devrait mener à une meilleure protection de la population.

Or, le nombre de cas de COVID-19 demeure élevé dans la plupart des régions voisines, et des variants préoccupants plus contagieux continuent de se propager au Canada et à l'étranger. Il reste beaucoup de questions sans réponse concernant les vaccins et les variants préoccupants. Nous devons demeurer vigilants en continuant de respecter les mesures de santé publique. La nécessité de créer et de maintenir le meilleur équilibre possible entre notre bien-être général et notre protection contre la menace de la COVID-19 restera notre plus grand défi dans les mois à venir, d'ici à ce que nous déterminions avec certitude la voie à suivre pour sortir de cette pandémie.

# Tableau 1 : Niveaux de risque et seuils pour l'évaluation de la réponse à la COVID-19 au Yukon

**Nota :** L'évaluation générale des risques de COVID-19 repose sur les indicateurs ci-dessous. Toutes les mesures du risque du tableau 1 s'inscrivent dans un contexte plus large. Ensemble, elles brosent un portrait de la situation globale au Yukon à un moment donné. Le risque général peut être faible sans que tous les indicateurs de risque soient faibles.

		Niveau 1 : Risque FAIBLE	Niveau 2 : Risque MODÉRÉ	Niveau 3 : Risque ÉLEVÉ	Niveau 4 : Risque TRÈS ÉLEVÉ
INDICATEURS DE RISQUE		SEUILS POUR CHAQUE NIVEAU DE RISQUE			
Participation des collectivités	Niveau de participation chez les gouvernements des Premières nations et les dirigeants des collectivités	← Participation continue des gouvernements des Premières nations ainsi que des dirigeants des municipalités et des administrations locales →			
	Respect des mesures et des consignes de santé publique	← Surveillance des données sur les déplacements, les plaintes et l'application des mesures, et inspections du Service d'hygiène du milieu →			
Mesures préventives	Pourcentage d'adultes vaccinés contre la COVID-19	75 % ou plus	De 50 % à 74 %	De 25 % à 49 %	Moins de 25 %
	Efficacité du vaccin contre l'apparition de symptômes pour tous les variants préoccupants de la COVID-19	Efficace	Modérément efficace	Quelque peu efficace	Inefficace
	Efficacité du vaccin contre la transmission ultérieure de la COVID-19	Niveau élevé	Niveau modéré	Niveau faible	Inefficace
	Programme de dépistage de la COVID-19 pour les groupes de voyageurs	Mis en œuvre pour tous les groupes à risque élevé	Mis en œuvre pour la majorité des groupes à risque élevé	Mis en œuvre pour certains groupes à risque élevé	Non mis en œuvre
Moyens en santé publique	Pourcentage de personnes contactées par le Centre de lutte contre les maladies transmissibles du Yukon dans les 24 heures suivant la confirmation d'un cas	De 95 % à 100 %	De 75 % à 94 %	De 50 % à 74 %	Moins de 50 %
	Nombre de cas par enquêteur	0 ou 1	2 ou 3	4 ou 5	Plus de 5
Risque d'importation	Probabilité quotidienne d'importation d'autres provinces et territoires du Canada	Moins de 2 %	De 2 % à 5 %	De 6 % à 11 %	12 % ou plus

<b>Ressources du système de santé</b>	Besoins en soins de courte durée	Statu quo	Augmentation légère	Augmentation importante	Augmentation extrême
	Réserve d'équipement de protection individuelle (EPI)	Normale : 12 semaines	Sous-optimale : 8 semaines	Très faible : 4 semaines	Critique : moins de 30 jours
<b>Propagation et endiguement de la COVID-19</b>	Nombre de cas actifs de COVID-19 au Yukon	Moins de 10	De 10 à 19	De 20 à 39	40 ou plus
	Épidémiologie de la COVID-19 au Yukon	Aucun cas	Cas sporadiques; nombre de cas maîtrisé	Éclosions circonscrites; augmentation du nombre de cas; capacité de traçage des contacts sous pression	Transmission communautaire; augmentation du nombre de cas; capacité limitée de traçage des contacts
	Présence de variants préoccupants au Yukon	Aucun	Plus de 1	Répandus	Prédominants
	Pourcentage de cas positifs	Moins de 1 %	De 1 % à 2 %	De 3 % à 5 %	Plus de 5 %
	Nombre d'éclosions dans les lieux d'hébergement collectif, les milieux institutionnels ou les collectivités	Aucun	1 éclosion	1 ou 2 éclosions	Plus de 2 éclosions
	Nombre actuel d'expositions à risque élevé	0	De 1 à 3	De 4 à 6	7 ou plus
	Proportion des contacts avec une source inconnue	Moins de 10 %	De 10 % à 20 %	De 20 % à 40 %	Plus de 40 %

# Annexe 1 :

## Stratégie de santé publique pour atténuer les risques associés à la COVID-19

La présente section énonce les outils de santé publique qui nous aident à atténuer les risques liés à la COVID-19 et à garder l'équilibre entre les risques associés au virus et ceux associés aux mesures de santé publique. Ce sont ces outils qui nous permettront de lever les mesures de santé publique de manière contrôlée et sécuritaire.

Les outils sont les suivants :

- 1. Programme de vaccination**
- 2. Accroissement des mesures d'isolement**
- 3. Soutien pour aider la population à respecter les mesures de santé publique**
- 4. Élargissement du dépistage**
- 5. Collaboration avec des secteurs ciblés pour soutenir l'activité économique en toute sécurité**
- 6. Six mesures de protection et port du masque**

## 1. Programme de vaccination

Cet outil pourrait être le plus efficace pour réduire les risques associés à la COVID-19 pour la population. L'objectif principal des programmes de vaccination au Yukon, au Canada et à l'international est de diminuer de manière significative les répercussions négatives de la maladie sur les collectivités. Pour y arriver, il faudra vacciner le plus de personnes admissibles possible.

### Vaccination : ce que nous savons

- a. Lors d'essais cliniques, le vaccin de Moderna a protégé environ 94 % des personnes vaccinées d'une infection symptomatique à la COVID-19 dans les deux semaines suivant l'administration de la seconde dose.
- b. Selon des données limitées, le vaccin de Moderna semble protéger contre le variant B.1.1.7 signalé pour la première fois au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, contre le variant B.1.351 (aussi appelé 501Y.V2 ou variant de l'Afrique du Sud). Moderna étudie la possibilité d'inoculer une injection de rappel pour rehausser l'immunité contre ce variant en particulier.

### Vaccination : ce que nous ignorons

- a. La possibilité qu'une personne vaccinée exposée à la COVID-19 transmette le virus à d'autres.
- b. L'innocuité et l'efficacité du vaccin chez les enfants.
- c. La durée de l'immunité – une injection de rappel pourrait être nécessaire si l'immunité commence à s'estomper après quelques mois.
- d. La protection qu'offre le vaccin de Moderna contre le variant P.1 ou le variant brésilien, ou tout autre nouveau variant.

## Objectifs du programme de vaccination

- Réduire les taux de morbidité et de mortalité, c'est-à-dire que moins de personnes tombent malades, développent des complications graves ou décèdent de la COVID-19.
- Fournir un accès facile pour vacciner le plus de Yukonnais possible afin de mettre toutes les chances de notre côté quant à l'atteinte d'une immunité collective.

### Mesures

- Garantir l'administration rapide de la première et de la seconde dose à tous les Yukonnais.
- Mettre en œuvre et promouvoir un plan de communication et de mobilisation pour vaincre l'hésitation face à la vaccination.
- Donner aux cliniques de soins infirmiers de proximité les moyens de continuer d'administrer des vaccins dans la durée, au besoin – Nous pourrions ainsi vacciner les personnes ayant manqué la première ronde de vaccination ou celles qui ont vaincu leur hésitation, et administrer les injections de rappel, le cas échéant.
- Vacciner les enfants une fois que les vaccins seront disponibles et jugés sécuritaires et efficaces pour les jeunes.

## 2. Accroissement des mesures d'isolement

- a. Tous les voyageurs nationaux et internationaux qui arrivent au Yukon doivent s'isoler pendant 14 jours.
- b. Les voyageurs internationaux qui arrivent par voie aérienne doivent suivre le processus imposé par le gouvernement fédéral, qui comprend le dépistage, le signalement quotidien des symptômes dans l'application ArriveCAN et un isolement initial de trois jours dans l'un des quatre points d'entrée désignés du Canada.

Les voyageurs qui arrivent au Yukon doivent s'isoler pendant 14 jours conformément à la *Loi sur les mesures civiles d'urgence*. Nous envisageons l'amélioration des mesures en place pour diminuer le risque de transmission aux autres personnes d'un ménage.

- c. On communique sur une base quotidienne avec tous les voyageurs en isolement dans un établissement réservé à cette fin pour connaître leurs symptômes, vérifier leur état de santé mentale et voir s'ils respectent les exigences en matière d'isolement. Du soutien est offert au besoin. De nouveaux employés dans les établissements réservés à l'isolement fourniront un soutien sur place et un aiguillage vers des services médicaux, sociaux, culturels et de santé mentale, si nécessaire.

À l'heure actuelle, nous explorons des options pour offrir ce type de soutien à toutes les personnes en isolement, y compris celles à domicile ou dans d'autres établissements.

- d. Tous les voyageurs en isolement devraient subir un test de dépistage de la COVID-19 s'ils présentent des symptômes.

#### **Objectifs de l'accroissement des mesures d'isolement**

- Maîtriser efficacement l'importation de la COVID-19 dans le territoire.
- Limiter la propagation aux autres membres d'un ménage.
- Protéger la santé publique et les ressources en soins de courte durée du territoire.
- Appuyer les personnes en isolement à domicile ou dans un établissement réservé à cette fin.
- Rehausser le respect des exigences en matière d'isolement.

#### **Mesures**

- Améliorer le soutien aux personnes qui s'isolent à la maison ou dans un établissement qui n'est pas un établissement d'isolement désigné par le gouvernement.
- Évaluer les options de dépistage pour les personnes en isolement.

### **3. Soutien pour aider la population à respecter les mesures de santé publique**

Le soutien sera offert sous différentes formes. Voici l'approche que nous avons adoptée depuis le début de la pandémie :

- a. Fournir de l'information pour aider la population du Yukon à comprendre les raisons pour lesquelles les mesures de santé publique sont en place, leur importance pour atténuer les risques et leur efficacité pour protéger nos collectivités contre la COVID-19 si elles sont respectées.
- b. Assurer le respect des règles dans les situations où les personnes ou les entreprises ne suivent pas les mesures de santé publique, notamment par les moyens suivants :
  - Inspections des lieux de travail par le Service d'hygiène du milieu sur une base régulière.
  - Inspections menées sur une base régulière par la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon.
  - Inspections menées sur une base régulière par la Société des alcools.
  - Collaboration continue avec la Ville de Whitehorse et la GRC pour les initiatives d'application des mesures.

## Objectifs du soutien

- Aider la population du Yukon à comprendre l'importance de suivre les mesures de santé publique.
- Veiller au respect des règles en offrant du soutien plutôt qu'en appliquant des mesures de répression, dans la mesure du possible.
- Avoir recours à des mécanismes de mise en application des règles, s'il y a lieu.

## Mesures

- Former et orienter les nouveaux employés de soutien social de l'établissement d'isolement.
- Continuer de communiquer régulièrement avec la population :
  - Conférences de presse pour transmettre de l'information provenant de sources dignes de confiance (médecin hygiéniste en chef, premier ministre, ministres).
  - Nouer le dialogue avec les champions pour transmettre des messages d'autres sources fiables.
  - Diffuser les messages importants de façon cohérente sur les médias sociaux.
  - Diffuser les messages importants de façon cohérente sur le site Yukon.ca.
  - Diffuser des messages plus ciblés pour mieux rejoindre les différents groupes de population et groupes sociodémographiques.
- Évaluer la possibilité de prolonger le financement du groupe d'enquêtes de la *Loi sur les mesures civiles d'urgence* jusqu'en décembre 2021.

## 4. Élargissement du dépistage

Le dépistage de la COVID-19 demeurera un élément important de notre stratégie d'endiguement. À l'avenir, nous élargirons les options afin de tester différentes populations à l'aide d'outils de dépistage supplémentaires. Ainsi, nous atténuerons le risque d'importation et de propagation de la COVID-19 au Yukon. Voici les options de dépistage qui seront offertes :

- a. Dépistage des personnes symptomatiques au Centre de dépistage et d'évaluation, aux centres de santé communautaire, à l'urgence de nos hôpitaux, au Centre de lutte contre les maladies transmissibles du Yukon, au Refuge d'urgence de Whitehorse et dans les centres de soins prolongés – Le test consiste en un prélèvement d'échantillon par écouvillonnage du nasopharynx. Pour les enfants de 5 à 18 ans, le prélèvement par rinçage buccal et gargarisme est offert au Centre de dépistage et d'évaluation et dans les centres de santé communautaire. Les deux types d'échantillons sont envoyés au British Columbia Centre for Disease Control (BCCDC), où ils sont soumis au test de dépistage par ACP en laboratoire, la norme de référence en la matière.

Nos cliniques et nos laboratoires collaborent avec le BCCDC pour la surveillance des variants préoccupants au Yukon. Le BCCDC est en mesure de dépister les variants et de séquencer l'ADN viral dans les cas soupçonnés.
- b. Dépistage chez les personnes symptomatiques à l'aide de l'appareil GeneXpert à l'Hôpital général de Whitehorse lorsqu'un résultat rapide est requis – Voici des cas où son utilisation est indiquée : prise en charge des patients hospitalisés, des populations vulnérables pour lesquelles il peut être difficile de faire un suivi, et des travailleurs de la santé essentiels. L'appareil GeneXpert peut être utilisé en cas d'écllosion ou lorsque le résultat entraînerait un important changement dans la gestion de la santé publique.

- c. Élaboration d'un solide programme de dépistage rapide fondé sur des données probantes par le ministère de la Santé et des Affaires sociales et ses partenaires de dépistage, dont la Régie des hôpitaux du Yukon, qui sera intégré au système actuel de dépistage et de santé publique.

Le programme prévoira des tests de dépistage de la COVID-19. Le dépistage servira à déceler plus rapidement les cas de COVID-19 dans les populations qui voyagent au Yukon et à augmenter le taux de dépistage dans les populations qui sont difficiles à joindre. On envisage le recours à ce programme pour le personnel navigant qui voyage à destination et en provenance du territoire, les travailleurs de la santé qui viennent de l'extérieur du territoire, les travailleurs des sites miniers éloignés et les détenus qui font un court séjour au Centre correctionnel de Whitehorse. Les personnes qui obtiendront un résultat positif devront passer un test de dépistage par ACP de suivi.

- d. Surveillance des eaux usées – Il s'agit d'un projet en cours d'évaluation qui n'a pas encore été mis en œuvre. Elle pourrait permettre de déterminer le taux d'activité de la COVID-19 dans une collectivité donnée et servir d'indicateur précoce d'éclosion du virus.

### Objectifs de l'élargissement du dépistage

- Déceler le plus tôt possible toute importation de la COVID-19, y compris les variants préoccupants.
- Circonscrire la propagation du virus afin d'éviter la transmission communautaire .

### Mesures

- Continuer d'offrir le test de dépistage par ACP à toutes les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19.

- Mettre en œuvre la stratégie de dépistage du Yukon, qui comporte les éléments suivants :
  - Dépister les populations sélectionnées en fonction du risque à l'aide de technologies de dépistage rapide.
  - Communiquer à la population l'importance de se faire tester en cas de symptômes.
  - Communiquer avec la population et les groupes ciblés au sujet de l'élargissement du dépistage.

## 5. Collaboration avec des secteurs ciblés pour soutenir l'activité économique en toute sécurité

Les experts en santé publique tendent la main à certains secteurs (p. ex. mines, tourisme et transport) qui ont été recensés dans le cadre d'une collaboration entre l'Unité d'intervention en réponse à la COVID-19 du ministère de la Santé et des Affaires sociales et plusieurs autres ministères du gouvernement du Yukon. Ce travail nous permettra de cerner les secteurs où il est sécuritaire d'avoir recours aux plans alternatifs d'isolement pour permettre la reprise de l'activité économique dans certains domaines. Les plans visent à permettre une augmentation de l'activité économique tout en maintenant des mesures strictes de santé publique et en limitant le risque pour la collectivité.

### Objectifs de la collaboration avec les secteurs

- Maîtriser efficacement l'importation de la COVID-19 dans le territoire.
- Permettre une augmentation de l'activité économique.

### Mesures

- Travailler directement avec certains groupes et secteurs pour créer des plans alternatifs d'isolement et des plans de mise en application des mesures sanitaires lorsqu'il est possible de le faire, tout en assurant la sécurité de la collectivité.

- Nouer le dialogue avec les acteurs concernés pour veiller à ce que les mesures de santé publique soient comprises, pour gagner la confiance de la population et pour obtenir le concours de toutes les parties.
- Avoir recours aux tests de dépistage comme indiqué au point 4c. (voir page précédente) pour réduire les risques associés aux mesures d'isolement liées au travail.

## 6. Six mesures de protection et port du masque

Ces mesures n'ont plus besoin de présentation. Il faut :

1. se tenir à deux mètres de toute personne qui ne fait pas partie de sa bulle;
2. se laver fréquemment les mains avec du savon et de l'eau ou utiliser un désinfectant pour les mains;
3. rester à la maison si on est malade et se faire tester si on présente des symptômes;
4. respecter les limites prescrites pour les rassemblements;
5. limiter ses déplacements vers les localités rurales et faire preuve de respect lorsqu'on y est;
6. s'isoler si nécessaire.

Et porter un masque dans les lieux publics intérieurs.

Les six mesures de protection et le port du masque sont des méthodes qui se sont avérées efficaces pour maîtriser l'importation et la propagation de la COVID-19 et de ses variants. Ce sont des mesures générales qui fonctionnent lorsqu'elles sont appliquées avec constance. Notre défi consiste à lutter contre la lassitude et à faire en sorte que le plus de personnes possible acceptent que ces mesures sont nécessaires pour notre sécurité.

## Objectifs des six mesures de protection et du port du masque

- Limiter l'importation de la COVID-19 au Yukon.
- Freiner la propagation de la COVID-19 s'il y a importation.

## Mesures

- Resserrer les règles d'isolement actuelles pour en assurer un meilleur respect.
- Offrir un soutien plus uniforme à toutes les personnes en isolement (voir précédemment).
- Communiquer efficacement afin que toute la population du Yukon comprenne l'importance de continuer de respecter les six mesures de protection et le port du masque.
- Informer le public sur la préparation d'un plan d'isolement afin que chacun soit prêt s'il doit s'isoler.

# Annexe 2 :

## Mesures de santé publique

Les situations dans la colonne *Prochaine phase* du tableau reposent sur l'hypothèse que le nombre de cas est faible et sous contrôle et que le risque d'importation de la COVID-19 est faible, selon les critères suivants :

- Des mesures d'isolement robustes sont en place.
- Un soutien substantiel est offert à toutes les personnes en isolement.
- Le dépistage rapide est facilement accessible dans les milieux à risque élevé.
- La population comprend les raisons qui justifient les mesures de santé publique en place et respecte ces mesures.
- La santé publique a les moyens dont elle a besoin à sa disposition.

Nota : Des ressources supplémentaires pourraient être requises pour pouvoir lever les mesures de santé publique en toute sécurité dans certains cas.

Mesure de santé publique	Phase actuelle	Seuils à atteindre (ou mesures à respecter) pour permettre la levée des mesures de santé publique	Prochaine phase : options possibles
<b>Exigences d'isolement</b>	Toute personne qui entre au Yukon doit s'isoler pendant au moins 14 jours, sauf s'il s'agit d'un travailleur essentiel, qui doit alors s'isoler seulement s'il ne travaille pas, ou d'une personne qui dispose d'un plan alternatif d'isolement approuvé.	Création, avec les parties concernées, de plans de mise en application des mesures sanitaires sécuritaires et acceptables pour faciliter la mise en place de plans alternatifs d'isolement.	Élargir la portée de l'isolement alternatif afin d'inclure les plans liés au travail et au tourisme.
		<p>Voici certains des facteurs à prendre en considération pour la création d'une bulle avec une autre province ou un autre territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de vaccination élevé pour l'ensemble de la population du Yukon.</li> <li>• Faible taux de cas actifs dans la province ou le territoire concerné (moins de 10 cas par 100 000 habitants).</li> <li>• Taux de vaccination élevé dans la province ou le territoire en question.</li> <li>• Existence de partenariats en matière de soins de santé et d'économie avec la province ou le territoire concerné.</li> </ul>	Créer une bulle avec d'autres provinces ou territoires – aucun isolement pour les personnes qui font partie de la bulle.
		Données et analyse des risques qui étayent cette option (par exemple le projet pilote de l'Alberta pour les voyageurs transfrontaliers).	Modifier la durée de la période d'isolement et accroître les mesures de dépistage.
		Collaboration avec les collectivités pour veiller à ce que des solutions de rechange sécuritaires puissent être offertes.	Augmenter les possibilités d'emplacement pour l'isolement.

<b>Déplacements au Yukon</b>	Les déplacements d'une collectivité à une autre sont limités. Les déplacements doivent se faire dans le respect, en suivant les lignes directrices de la collectivité.	Taux de vaccination élevé pour l'ensemble de la population du Yukon. Collaboration des dirigeants des collectivités quant à l'assouplissement des mesures touchant les déplacements.	Travailler avec les collectivités à la modification des restrictions touchant les déplacements.
		Élaboration, avec les exploitants d'entreprises touristiques, de plans de mise en application des mesures sanitaires sécuritaires et acceptables.	Permettre les déplacements dans l'arrière-pays.
<b>Distanciation physique, port du masque et bulles sociales</b>	Nous continuons à respecter les six mesures de protection et à porter le masque. Les bulles sociales peuvent compter jusqu'à 5 ménages et 15 personnes au total.	Taux de vaccination élevé pour l'ensemble de la population du Yukon. Prévention efficace de la transmission grâce au vaccin. Compréhension des répercussions des variants. Vagues maîtrisées dans les autres provinces et territoires, même en présence de variants.	Modifier les exigences liées à la distanciation physique et au port du masque, de concert avec les autres provinces et territoires du pays. Élargir les bulles sociales à 20 personnes.
<b>Rassemblements sociaux</b>	Rassemblements non organisés À l'intérieur : 10 personnes À l'extérieur : 50 personnes  Rassemblements organisés À l'intérieur : 50 personnes À l'extérieur : 100 personnes	Taux de vaccination élevé pour l'ensemble de la population du Yukon. Nombre de cas de COVID-19 peu préoccupant à l'échelle locale. Plan de mise en application des mesures sanitaires en place où le rassemblement a lieu. Réduction des groupes au maximum fixé précédemment si le nombre de cas devient préoccupant.	Rassemblements non organisés À l'intérieur : 20 personnes À l'extérieur : 100 personnes  Rassemblements organisés À l'intérieur : selon la capacité d'accueil de la salle À l'extérieur : 200 personnes
	Funérailles À l'intérieur : 10 personnes À l'extérieur : 50 personnes  Mariages (organisés, invités assis) À l'intérieur : 50 personnes À l'extérieur : 100 personnes	Taux de vaccination élevé pour l'ensemble de la population du Yukon. Création d'un poste de liaison pour les mariages et les funérailles pour faciliter l'organisation de ces événements en toute sécurité.	Modifier les lignes directrices pour des rassemblements de grande taille sécuritaires

<b>Entreprises et services</b>	<p>Les bars doivent se limiter à la moitié de leur capacité d'accueil; les établissements licenciés et les restaurants peuvent ouvrir selon leur pleine capacité d'accueil; les entreprises de prestation de services personnels sont ouvertes.</p> <p>Toutes les entreprises respectent la distanciation physique et ont un plan de mise en application des mesures sanitaires approuvé.</p>	<p>Taux de vaccination élevé pour l'ensemble de la population du Yukon.</p> <p>Mesures d'application efficaces en place.</p> <p>Respect du plan mis en place par les entreprises.</p>	<p>Lever les restrictions quant à la capacité d'accueil dans les bars et les restaurants pour viser une capacité d'accueil de 100 %.</p> <p>Envisager des mesures de dépistage plus poussées pour favoriser la sécurité des activités.</p>
	<p>Les travailleurs font du télétravail dans la mesure du possible.</p>	<p>Taux de vaccination élevé pour l'ensemble de la population du Yukon.</p> <p>Mesures d'application efficaces en place.</p> <p>Respect du plan mis en place par les entreprises.</p>	<p>Ajuster les conseils liés au télétravail.</p>
<b>Loisirs et divertissement</b>	<p>La capacité d'accueil des centres récréatifs et des centres de conditionnement physique est limitée. Ces centres doivent avoir en place un plan de mise en application des mesures sanitaires approuvé.</p>	<p>Taux de vaccination élevé pour l'ensemble de la population du Yukon.</p>	<p>Augmenter la capacité d'accueil des centres récréatifs et des centres de conditionnement physique, qui doivent avoir en place un plan de mise en application des mesures sanitaires approuvé.</p>

<p><b>Enseignement et garde d'enfants</b></p>	<p>Les garderies, les camps, les programmes récréatifs et les camps avec nuitées sont permis, dans la mesure où ils ont un plan approuvé.</p> <p>Les élèves de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année fréquentent l'école à temps plein, en respectant les exigences de distanciation et de port du masque.</p> <p>Les élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année fréquentent l'école pour des demi-journées d'enseignement en personne.</p> <p>Les étudiants de l'Université du Yukon assistent à leurs cours en personne, en tout temps, dans le respect du plan approuvé.</p>	<p>Taux de vaccination élevé pour l'ensemble de la population du Yukon.</p> <p>Admissibilité des enfants à la vaccination.</p> <p>Prévention de la transmission du virus grâce au vaccin.</p>	<p>Assouplir les exigences de distanciation et de port du masque dans les écoles.</p> <p>Reprendre les journées complètes d'enseignement en personne pour les élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.</p> <p>Assouplir les exigences quant aux plans approuvés pour certains établissements d'enseignement et de garde d'enfants, voire tous les établissements.</p>
---	---	---	---